

J. CHABANNE

LA PÊCHE THONIERE DANS LA ZONE  
ÉCONOMIQUE EXCLUSIVE DE  
POLYNÉSIE FRANÇAISE EN 1979

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ET TECHNIQUE OUTRE MER

NOTES ET DOCUMENTS D'Océanographie



CENTRE DE PAPEETE

LA PECHE THONIERE DANS LA ZONE ECONOMIQUE EXCLUSIVE  
DE POLYNESIE FRANCAISE  
EN 1979

---

par

J. CHABANNE  
Océanographe biologiste

---

Document préparé pour la Douzième Conférence Technique  
Régionale des Pêches. Commission du Pacifique Sud -  
NOUMEA - 17-21 novembre 1980.

CENTRE O.R.S.T.O.M. DE  
PAPEETE

OCTOBRE 1980

NOTES ET DOCUMENTS D'OCEANOGRAPHIE  
N° 1980/22

## RESUME

L'exploitation des thonidés dans la zone économique de Polynésie Française en 1979 a été effectuée par deux pêcheries :

- Pêcherie bonitière artisanale polynésienne : elle est pratiquée à bord de petites vedettes, à proximité des côtes des îles les plus peuplées. C'est une pêche à la canne sans appât. Les débarquements sont bien connus à Papeete. Dans ce port, les captures totales ont été de 805 tonnes, dont 535 tonnes de bonite (66%), 161 tonnes de thon yellowfin (20%), 73 tonnes de coryphène (9%) et 36 tonnes de divers (5%). Dans les autres ports de Polynésie, les connaissances sur la pêche sont très incomplètes. Les captures totales peuvent être estimées de l'ordre de 1.300-1.500 tonnes, dont 900 à 1.000 tonnes pour la bonite.

- Pêcherie palangrière japonaise : elle a été autorisée d'octobre 1979 à avril 1980. Pendant cette période, 3.305 tonnes de poissons ont été capturés. L'espèce majoritaire est le patudo, avec 1.593 tonnes (48%). Le yellowfin constitue 36% des captures, soit 1.170 tonnes. La proportion d'albacore est faible, 4%, ce qui représente 126 tonnes. Le tonnage des poissons divers est de 408 tonnes (12%). La pêche a eu lieu presque entièrement dans une zone située autour des îles Marquises.

## ABSTRACT

During 1979, fishing of tunas in the exclusive economic zone of French Polynesia was carried out by two fisheries :

- Local artisanal skipjack fishery : it is practised onboard small scouts, close to the coasts of the most crowded islands. It is a pole and line fishery without bait. The landings are well known in Papeete. In this harbour the total catch was 805 tons. The weight was 535 tons for skipjack catch (66%), 161 tons for yellowfin (20%), 73 tons for dolphin (9%) and 36 tons for other species (5%). In the other harbours of Polynesia the knowledge of fishing is very incomplete. The total catches may be estimated about 1.300-1.500 tons of which 900 to 1.000 tons are skipjack.

- Japanese long-line fishery : it was authorized from october 1979 to april 1980. During this period, 3.305 tons of fish were caught. Big eye is at the first place with 1.593 tons (48%), yellowfin at the second with 1.170 tons (36%). The proportion of albacore is weak 4%, say 126 tons. The catch of the other species is 408 tons (12%). Fishing was almost entirely located in an area around the Marquesas islands.

La pêche thonière qui a eu lieu en 1979 dans la zone économique de Polynésie Française concerne deux types de pêcheries. La première est la pêche bonitière polynésienne qui s'intéresse aux thonidés vivant en surface, principalement la bonite (Katsuwonus pelamis). C'est une pêcherie artisanale, surtout développée dans les îles les plus peuplées et dont les zones de pêche sont peu étendues autour des îles où elle existe. La deuxième exploitation est celle des thonidés de profondeur, capturés à la palangre par les navires du Japon, de Corée et de Formose. Pratiquement, en 1979, seuls les Japonais ont pu venir travailler dans la zone économique de Polynésie, à partir du mois d'octobre pour une période de six mois, jusqu'au mois d'avril 1980.

#### 1 - LA PECHE BONITIERE

La pêche bonitière est pratiquée en Polynésie partout où la population est assez importante pour qu'il se crée un besoin en poisson frais ne pouvant être satisfait par auto-capture. Elle est donc surtout développée dans les îles les plus peuplées et particulièrement dans l'île de TAHITI où sont basés 60% du nombre total des bonitiers dont 41% à Papeete, capitale de la Polynésie. Sur la figure 1, les différentes localisations des bateaux sont mentionnées.

Le caractère artisanal de la pêcherie fait qu'elle ne nécessite pas d'infrastructures portuaires et commerciales de grande taille. Aussi, en dehors du port de Papeete, les bateaux bonitiers sont disséminés dans toute la Polynésie, le nombre variant à chaque endroit en fonction des besoins de la zone desservie. Cette dispersion ne permet pas de recueillir des informations sur l'ensemble de la pêche bonitière de Polynésie avec les moyens disponibles actuellement. Seuls les débarquements du port de Papeete sont étudiés régulièrement, pour lesquels un système d'enquêtes et d'échantillonnage a été mis au point (CHABANNE et MARCILLE, 1980).

### 1.1. Flottille de pêche et Effort de pêche

Les bateaux et la méthode de pêche ont été décrits en détail par JOSSE (1979). Les bonitiers sont des vedettes d'une dizaine de mètres, d'environ 9 tonneaux de jauge brute. La puissance des moteurs a régulièrement augmenté et actuellement environ 90% des bateaux ont des moteurs de plus de 200 ch. Ils peuvent atteindre une vitesse de 20 noeuds.

Le repérage des bancs se fait à vue. Les poissons sont capturés à la canne, avec un leurre artificiel en nacre, assimilable à une cuillère. Aucun appât n'est employé pour fixer le banc qui est suivi grâce à la rapidité et à la maniabilité des bonitiers.

La pêche à la traîne est également pratiquée pour la capture de certaines espèces, en particulier les coryphènes et les marlins.

De façon générale, les marées sont courtes, d'une dizaine d'heures. Les bateaux quittent le port le matin au lever du jour et reviennent dans l'après-midi. Il peut arriver cependant que des bonitiers restent éloignés de leur port d'attache plusieurs jours, regagnant un abri proche des lieux de pêche pour la nuit.

Les définitions suivantes sont utilisées pour évaluer l'effort de pêche et les rendements des bateaux :

Unité d'effort de pêche : elle est égale à un jour de mer d'un bonitier. Cela correspond en général à une marée ou sortie d'un bonitier. Cette unité d'effort ne représente donc pas une durée de pêche constante. Elle peut varier avec les bateaux, les saisons et les centres de pêche.

Prise par unité d'effort (c.p.u.e.) : c'est la prise effectuée pendant un jour de mer. Elle peut être exprimée soit en nombre de poissons, soit en poids (kg).

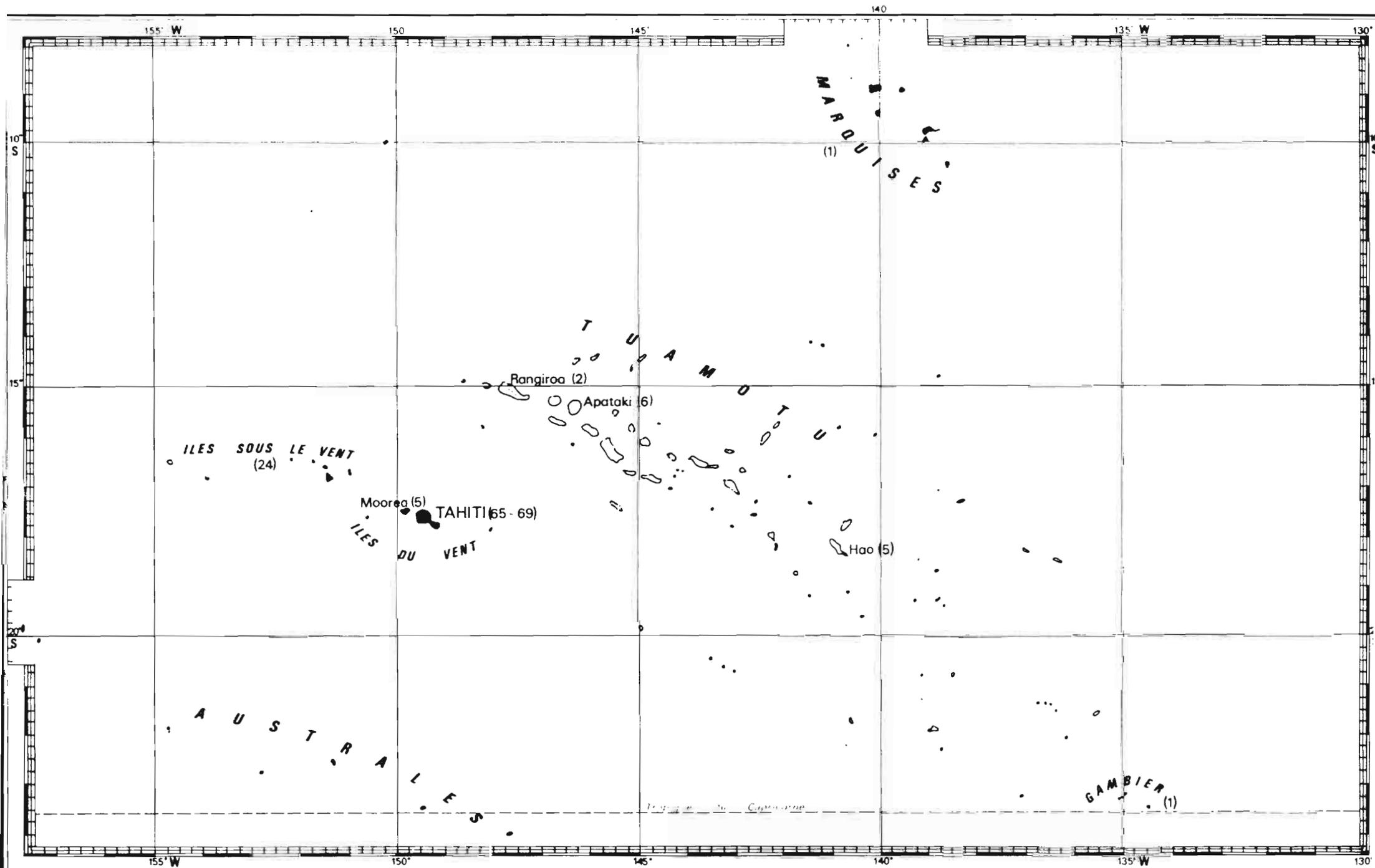


FIG. 1: CARTE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE.

(...): Nombre de bonitiers

## 1.2. Les espèces capturées

- La bonite (Katsuwonus pelamis, skipjack). Ainsi que l'indique l'appellation de la pêcherie, c'est l'espèce majoritaire dans les captures. Elle fournit 86% des prises en nombre et 66% du poids des débarquements de la pêcherie de Papeete (tableau 1).

- Le thon (Thunnus albacora, Yellowfin). Cette espèce occupe le deuxième rang dans les débarquements de Papeete.

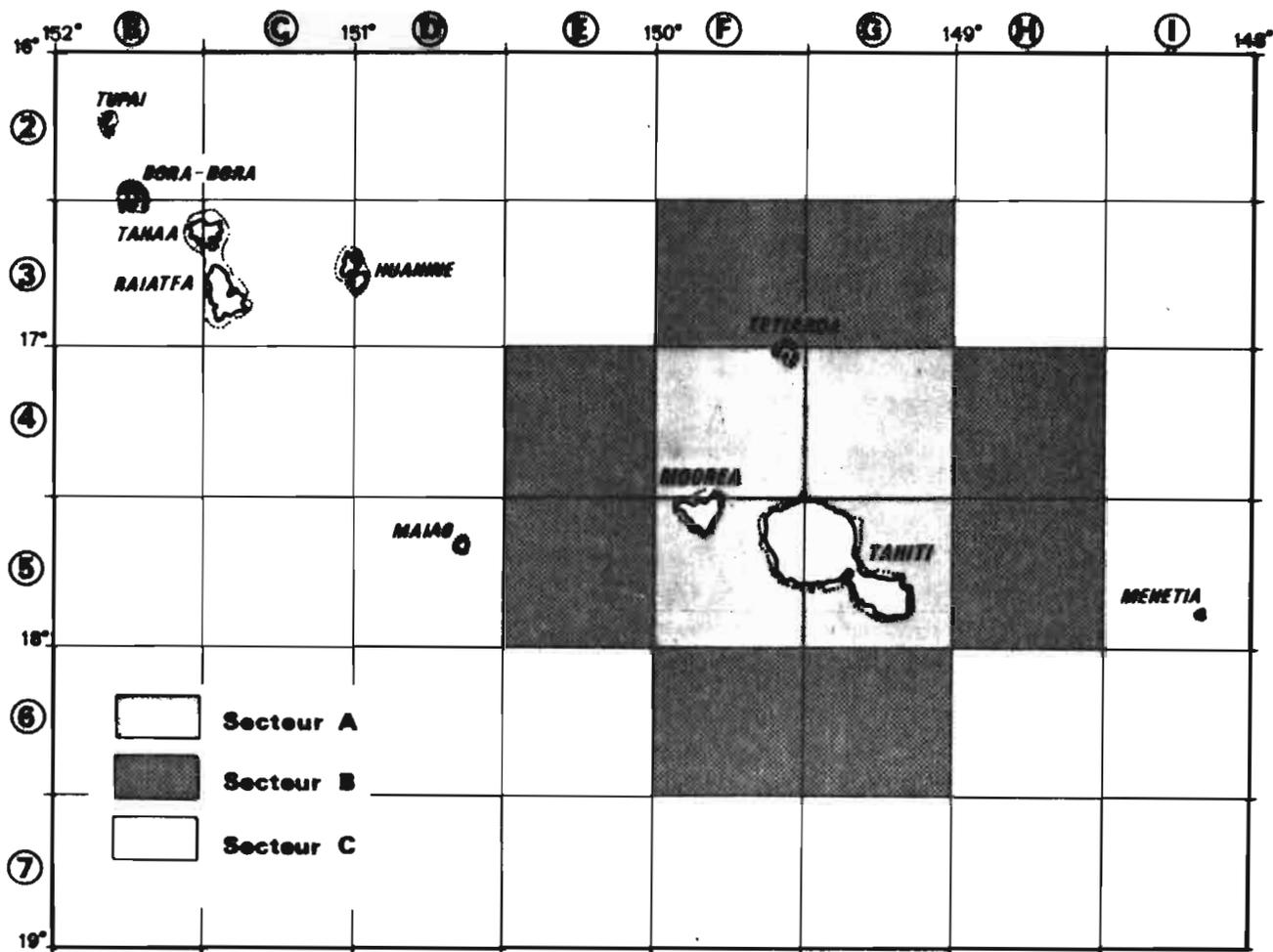
- Le coryphène (Coryphaena hippurus, Mahi-mahi). Il est pêché à la ligne de traîne. Il est plus abondant dans les prises aux Iles-Sous-Le-Vent.

- Divers. Plusieurs espèces sont regroupées sous ce nom. Elles constituent une faible proportion de prises (tableau 1) :

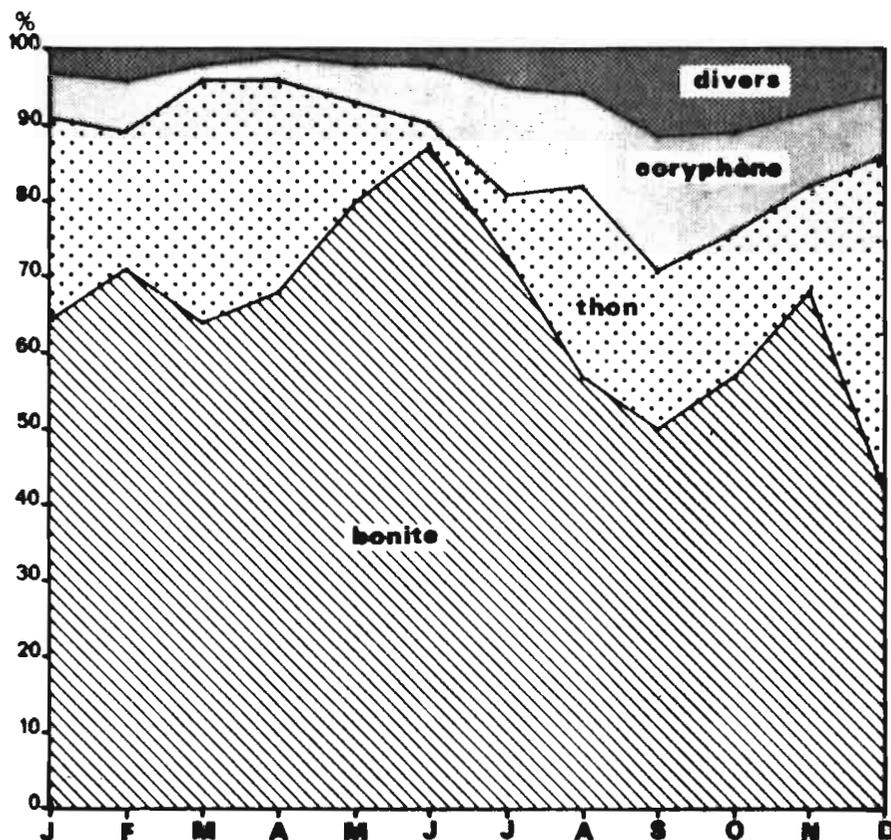
- . les marlins, principalement le marlin noir (Makaira indica). Ils représentent 83% des divers dans les débarquements à Papeete.
- . le thazard (Acanthocybium solandri)
- . la carangue arc-en-ciel (Elagatis bipinnulatis)
- . le thon à dent (Gymnosarda nuda)
- . le voilier (Istiophorus platypterus).

Tableau 1 : Pourcentages des différentes espèces en nombre et en poids dans les débarquements des bonitiers de Papeete, en 1979.

Espèces	Nombre	Poids
Bonite	86,0	66,4
Thon	11,0	20,0
Coryphène	2,4	9,1
Divers	0,6	4,5



**Fig. 2: ZONE DE PÊCHE DES BONITIERS DE PAPEETE.**  
 Quadrillage statistique et secteurs A; B; C; utilisés dans l'étude de la pêche.



**Fig. 3: EVOLUTION MENSUELLE DE LA COMPOSITION DES CAPTURES DES BONITIERS DE PAPEETE EN 1979 EN POIDS.**

### 1.3. La pêche à Papeete

#### 1.3.1. Effort de pêche - Zone de pêche

Desservant la principale concentration urbaine de Polynésie, le port de Papeete abrite 41% du nombre total des bonitiers. Mais, bien qu'elle ne puisse pas être déterminée, la part de cette pêcherie dans l'effort réel total est certainement plus importante, l'activité des bateaux étant à la fois plus régulière et plus soutenue. Pendant l'année 1979, 45 à 49 bonitiers ont été basés à Papeete. Ils ont effectué 17,3 jours de mer par mois en moyenne, ce qui représente un effort total de 9.832 jours de mer. Les fluctuations mensuelles de l'effort sont irrégulières et paraissent liées à des événements extérieurs (météo, fêtes ...)  
(CHABANNE et MARCILLE, 1980).

La zone de pêche fréquentée par les bonitiers est représentée sur la figure 2. Elle s'étend autour de Tahiti, mais la partie située au sud de Tahiti est peu visitée. De façon générale, les lieux de pêche les plus éloignés sont situés à 80-90 milles de Papeete. Trois secteurs ont été définis en fonction de leur éloignement du port (figure 2). Le secteur A (autour de Tahiti) a été le plus exploité, 49% de l'effort annuel. Le secteur B (entre 30 et 60 milles) a reçu 42% de l'effort et le secteur C (distance supérieure à 60 milles) 9%. Il y a là une différence avec l'année 1978 (MARCILLE et al, 1979), pendant laquelle la pêche a été plus éloignée de la côte. Les variations mensuelles de la répartition de l'effort montrent que la pêche est surtout côtière pendant les mois d'avril, mai et juin, où plus de 50% de la pêche se déroule dans le secteur A  
(CHABANNE et MARCILLE, 1980).

#### 1.3.2. Etude des captures

Les proportions des différentes espèces dans les débarquements sont données dans le tableau 1. Les tableaux 2 et 3 récapitulent les prises mensuelles en nombre et en poids et les tableaux 4 et 5, les prises par unité d'effort.

Tableau 2 : Prises mensuelles en 1979 des bonitiers de Papeete en nombre de poissons.

Mois	Bonite	Thon	Coryphène	Marlin	Voilier	Thon à dents	Thazard	Carangue	Prise totale
J	15.100	2.750	210	11	-	3	34	23	18.131
F	13.800	2.300	250	11	3	10	18	7	16.399
M	20.900	6.350	150	14	2	4	22	16	27.458
A	19.100	3.050	250	5	-	-	5	9	22.419
M	30.200	1.900	530	13	-	-	6	16	32.665
J	24.500	550	510	12	-	2	10	3	25.587
J	18.300	800	790	31	-	-	33	71	20.025
A	16.000	1.100	1.060	42	-	2	48	54	18.308
S	10.400	600	660	42	-	-	142	-	11.844
O	11.300	1.500	590	37	2	-	308	5	13.742
N	25.400	1.250	630	55	2	2	139	13	27.491
D	14.200	6.000	370	39	-	-	51	18	20.478
TOTAL	219.200	28.150	6.000	312	9	23	816	235	254.745

Tableau 3 : Prises mensuelles en 1979 des bonitiers de Papeete en poids (kg).

Mois	Bonite	Thon	Coryphène	Marlin	Voilier	Thon à dents	Thazard	Carangue	Prise totale
J	27.970	11.970	2.680	820	-	25	200	70	43.735
F	31.770	8.080	3.160	1.190	225	80	110	20	44.635
M	45.330	22.550	1.840	790	160	30	135	50	70.885
A	55.240	23.000	3.000	245	-	-	30	25	81.540
M	86.480	13.490	6.500	1.820	-	-	40	50	108.380
J	64.100	2.780	5.800	1.315	-	15	60	10	74.080
J	47.190	5.260	9.070	2.770	-	-	195	215	64.700
A	44.560	15.570	13.170	4.500	-	-	235	160	78.195
S	23.820	10.130	7.980	4.490	-	-	850	-	47.270
O	30.840	10.270	7.260	3.700	120	-	1.850	15	54.055
N	50.670	10.650	7.810	4.960	65	15	835	40	75.045
D	27.240	27.230	4.790	3.360	-	-	305	55	62.980
TOTAL	535.210	160.980	73.060	29.960	570	165	4.845	710	805.500

Tableau 4 : Prises par unité d'effort des bonitiers de Papeete en nombre de poissons (nb/jour).

Mois	Bonite	Thon	Coryphène	Marlin	Thazard	Prise totale
J	22,1	4,0	0,3	0,02	0,05	26,5
F	17,8	3,0	0,3	0,01	0,02	21,2
M	23,1	7,0	0,2	0,02	0,02	30,2
A	24,9	4,0	0,3	0,01	0,01	29,3
M	31,4	2,0	0,6	0,01	0,01	34,0
J	31,2	0,7	0,7	0,02	0,01	32,6
J	22,0	1,0	1,0	0,04	0,04	24,1
A	16,7	1,2	1,1	0,04	0,05	19,1
S	13,8	0,8	0,9	0,06	0,2	15,6
O	13,2	1,8	0,7	0,04	0,4	16,0
N	29,4	1,5	0,7	0,06	0,2	31,7
D	20,7	8,8	0,5	0,06	0,07	29,9
ANNEE	22,6	2,9	0,6	0,03	0,08	25,9

Tableau 5 : Prises par unité d'effort des bonitiers de Papeete en poids (kg/jour).

Mois	Bonite	Thon	Coryphène	Marlin	Thazard	Prise totale
J	41	18	4	1,2	0,3	64
F	41	11	4	1,5	0,1	58
M	50	25	2	0,9	0,2	78
A	72	30	4	0,3	0,04	106
M	90	14	7	1,9	0,04	113
J	82	4	7	1,7	0,08	94
J	57	6	11	3,3	0,2	78
A	47	16	14	4,7	0,9	82
S	31	13	11	5,9	1,1	62
O	36	12	9	4,3	2,2	63
N	58	12	9	5,7	1,0	87
D	40	40	7	4,9	0,4	92
ANNEE	54	16	7	3,1	0,5	82

#### 1.3.2.1. Ensemble des espèces

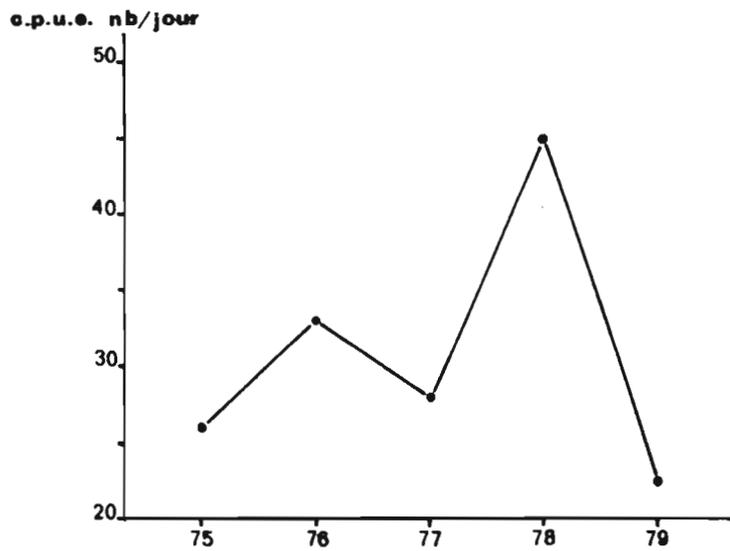
Les prises totales des bonitiers de Papeete s'élèvent à 805 tonnes en 1979. Sur l'ensemble de l'année, la c.p.u.e. par jour de mer est de 26 poissons, soit 82 kg. Deux périodes de meilleurs rendements apparaissent des mois de mars à juin et en novembre-décembre. Les variations mensuelles dans la composition des captures sont limitées mais nettes (figure 3). La proportion des thonidés (bonites plus thons) est maximum pendant le premier semestre.

#### 1.3.2.2. Bonite

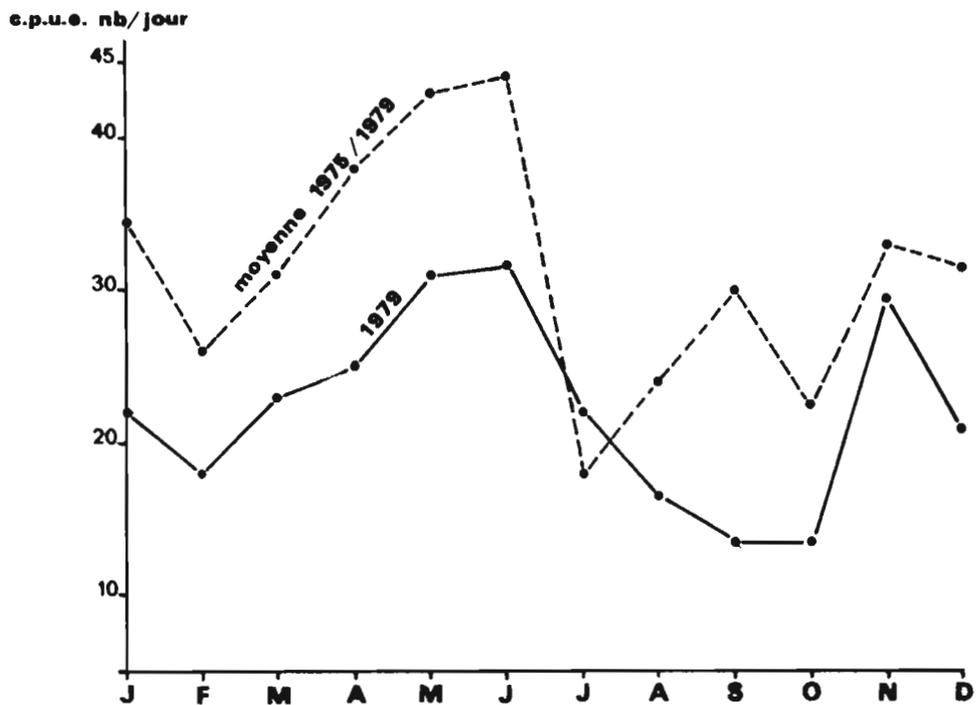
Le tonnage de bonites débarquées à Papeete s'est élevé à 535 tonnes pour l'année 1979. Le rendement sur l'ensemble de l'année a été de 22,6 poissons par jour, soit 54 kg par jour de mer.

Ce sont les tonnages et les rendements les plus faibles depuis 1975 (figure 4), en particulier par rapport à 1978, année pour laquelle les tonnages ont été estimés entre 880 et 1.100 tonnes et la c.p.u.e. a été de 45 bonites par jour. CHABANNE et MARCILLE (1980) n'observent pas de variations importantes de l'effort de pêche pendant toute la période, tout au plus une légère augmentation de 10 à 15% en 1979. Les variations de la c.p.u.e. ne sont donc pas corrélées avec l'effort de pêche des bonitiers. Ce résultat est semblable à d'autres observations faites sur des pêcheries de bonites (KEARNEY com. non publiée). Il est d'autre part conforme à ce que l'on pouvait attendre de la pêcherie polynésienne peu développée, qui ne doit donc pas avoir d'influence majeure sur le stock.

Les variations mensuelles des rendements de la figure 5 font apparaître un maximum pendant les mois d'avril à juin et un deuxième au mois de novembre. Les c.p.u.e. sont au plus bas pendant les mois d'août, septembre et octobre.



**Fig.4: RENDEMENTS ANNUELS DES BONITES , DE 1975 A 1979**



**Fig.5: VARIATIONS MENSUELLES DES RENDEMENTS DE BONITES A PAPEETE, EN 1979, ET VARIATIONS MENSUELLES MOYENNES , DE 1975 A 1979.**

Les rendements sont plus élevés lorsque l'on s'éloigne de Tahiti, ainsi que le constatent MARCILLE et al (1979) et CHABANNE et MARCILLE (1980). Si l'on considère les c.p.u.e. des secteurs A, B et C définis sur la figure 2, les rapports c.p.u.e. C/c.p.u.e. B et c.p.u.e. B/c.p.u.e. A sont de l'ordre de 2 en 1978 et de 1,5 en 1979. Cette augmentation des rendements avec l'éloignement est observée toute l'année.

Les tailles des bonites capturées s'échelonnent de 28 cm à 93 cm en L.R. (27 à 88 cm en longueur fourche normale). Cependant, la majorité des prises est constituée par des poissons de longueur comprise entre 40 cm et 65 cm. Des bonites de petite taille sont présentes toute l'année avec des maximums d'abondance en janvier, mars-avril et novembre-décembre. Les poissons d'une taille supérieure à 75 cm sont présents de façon régulière, mais ils sont plus abondants pendant la période de février à juin avec un maximum en avril. Une étude plus complète de la composition en longueurs des prises de bonites et des variations mensuelles a été faite par CHABANNE et MARCILLE (1980).

#### 1.3.2.3. Thon

Le tonnage débarqué à Papeete en 1979 s'est élevé à 160 tonnes. Le rendement moyen sur l'année a été de 3 poissons par jour, soit 16 kg/jour. Les prises et les rendements sont en légère augmentation par rapport aux années précédentes.

Deux saisons de pêche bien distinctes peuvent être observées dans l'année. La première des mois de décembre à avril est celle des meilleurs rendements. Les c.p.u.e. sont ensuite plus faibles de mai à novembre.

Comme pour la bonite, les rendements augmentent pour les lieux de pêche plus éloignés de Tahiti. La c.p.u.e. a été de 7,3 thons/jour dans le secteur C, de 3,1 dans le secteur B et de 1,9 dans le secteur A. Les différences sont donc proportionnellement plus fortes entre les secteurs que pour la bonite, surtout entre le secteur C et B. On observe

d'autre part que les c.p.u.e. sont meilleures toute l'année dans le secteur C et que les accroissements saisonniers d'abondance sont plus accentués lorsqu'on s'éloigne de Tahiti.

La longueur des thons capturés est comprise entre 26 et 127 cm en L.R., mais la majorité mesure moins de 70 cm. Les thons de petite taille sont plus abondants au premier et au deuxième trimestre de l'année. La proportion de grands poissons est plus forte pendant la période d'avril à septembre.

#### 1.4. La pêche dans l'ensemble de la Polynésie

Dans le tableau 6, les connaissances sur la pêche bonitière en Polynésie sont récapitulées.

Tableau 6 : Tableau récapitulatif de la pêche bonitière en Polynésie, en 1979 (poids en tonnes).

Centres de pêche	Nombre de bonitiers	Bonites	Thons	Coryphènes	Divers	Prise totale
PAPEETE	45 à 49	535	161	73	36	805
RESTE TAHITI	20	130	38	17	12	197
ILES-SOUS-LE-VENT	24	160	?	?	?	?
MOOREA	5	?	?	?	?	?
RANGIROA	2	?	?	?	?	?
APATAKI	6	?	?	?	?	?
HAO	5	?	?	?	?	?
GAMBIER	1	?	?	?	?	?
MARQUISES	1	?	?	?	?	?

Seuls l'effort et les captures de Papeete sont bien connus. Les prises effectuées par les bonitiers basés à Tahiti, en dehors de Papeete et par ceux des Iles-Sous-Le-Vent, ont été estimées par CHABANNE et MARCILLE (1980). Par contre, il n'est pas possible d'évaluer celles des bonitiers des autres centres de pêche, ni l'effort, ni les rendements, ni les besoins commerciaux n'étant connus, même de façon approchée. En assimilant ces pêcheries à celles de Tahiti situées hors de Papeete et des Iles-Sous-Le-Vent, le montant de 1.300 à 1.500 tonnes de captures pour l'ensemble de la Polynésie sera proposé, dont 900 à 1.000 tonnes pour la bonite.

## 2 - LA PECHE PALANGRIERE

Depuis le mois de février 1979, la fréquentation de la zone économique exclusive de Polynésie Française par les pêcheurs étrangers est réglementée. Elle est soumise à un accord prévoyant l'octroi de licences de pêche. Seuls les palangriers japonais ont obtenu des droits de pêche pour une période couvrant du mois d'octobre 1979 au mois d'avril 1980. Leur activité est présentée ici.

### 2.1. Les données disponibles

Les bateaux qui travaillent dans la zone économique sont tenus de faire parvenir des informations régulières à l'Administration Maritime au moyen de messages radio, les "AVISPECHEs". Le bateau doit signaler aussi son entrée et sa sortie de la zone. Pendant son temps de présence dans la zone, un message doit être communiqué tous les sept jours. Un AVISPECHE doit comprendre :

- le nom du bateau
- la date de l'avis
- la position au moment de l'annonce
- des informations sur les tonnages des poissons groupés par espèce ou ensemble d'espèces, i.e. yellowfin, patudo, albacore, skipjack, marlins, divers.
  - . les tonnages en cale pour les annonces d'entrée ou de sortie de zone,
  - . les tonnages pêchés entre deux annonces pour les autres AVISPECHEs.



Les données de ces messages sont les seules disponibles, car peu de bateaux touchant le port de Papeete, aucune information complémentaire n'a pu être recueillie.

## 2.2. Zone de pêche et Effort

La pêche s'est déroulée presque entièrement dans la région des Iles Marquises. En effet, 91% des positions communiquées sont situées à l'intérieur de la partie de la zone économique représentée sur la figure 6. Les autres positions communiquées proviennent de la région de l'archipel des Tuamotu (2%) et 7% ne sont pas dans la zone économique. Elles sont cependant très proches des limites (CHABANNE et JAMES, 1980).

L'effort de pêche a été évalué en comptant les jours entre la date d'entrée dans la zone et la date de sortie. Il n'est évidemment pas possible de savoir si le bateau a pêché tous les jours ou non. D'autre part, il arrive que des AVISPECHES d'entrée ou de sortie manquent (10% pour l'ensemble des visites de la zone). Malgré ces imprécisions, on peut penser que la connaissance du temps de pêche effectué par les palangriers est bonne. Par contre, nous ne possédons aucune information sur les nombres d'hameçons mouillés par opération de pêche qui est la meilleure mesure d'effort pour la pêche à la longue ligne.

L'unité d'effort de pêche utilisée dans cette étude est donc le jour de mer et la prise par unité d'effort (c.p.u.e.) est le poids en kg par jour.

Les variations de l'effort de pêche pendant la période sont représentées sur la figure 7. On voit que 63% de l'effort a été appliqué pendant les mois de décembre et janvier.

## 2.3. Les captures totales

La prise totale effectuée pendant la période étudiée a été de 3.305 tonnes (tableau 7). Les mois de novembre, décembre et janvier ont fourni 83% des captures, soit 2.730 tonnes. D'autre part, du tonnage total, 94%, i.e. 3.099 tonnes proviennent de la zone des Marquises.

Tableau 7 : Prises des palangriers japonais dans la Z.E.E. de Polynésie Française, d'octobre 1979 à avril 1980 (10<sup>2</sup> kg).

Mois	Yellowfin		Big Eye		Albacore		Autres		TOTAL	
	Poids	%	Poids	%	Poids	%	Poids	%	Poids	%
O	520	38	477	35	134	10	229	17	1.360	100
N	3.956	53	2.589	35	261	4	619	8	7.425	100
D	3.590	34	5.125	48	508	5	1.440	14	10.663	100
J	2.889	31	5.029	55	213	2	1.078	12	9.209	100
F	622	19	2.115	64	61	2	524	15	3.322	100
M	66	9	450	63	65	9	133	19	793*	100
A	55	20	145	53	20	7	54	20	274	100
TOTAL	11.698	36	15.930	48	1.262	4	4.077	12	33.046	100

\* 1 annonce non détaillée par espèces (7,9 T).

Tableau 8 : Prise par unité d'effort (kg/jour) des palangriers japonais dans la Z.E.E. de Polynésie Française, d'octobre 1979 à avril 1980.

Mois	Yellowfin	Big Eye	Albacore	Autres	TOTAL
O	547	502	141	241	1.432
N	909	595	60	142	1.707
D	455	650	64	183	1.351
J	390	680	29	146	1.244
F	232	789	23	196	1.240
M	87	592	86	175	1.043
A	162	426	59	159	806
Moyenne	481	654	52	167	1.356

Le rendement moyen pour l'ensemble des espèces a été de 1.356 kg par jour, pour l'ensemble de la zone. Ce chiffre est assez nettement supérieur à celui cité par BOUR et GALENON (1979) pour la pêche palangrière de l'ensemble des pays asiatiques dans le Pacifique Sud qui était de 0,8 T/jour en 1976.

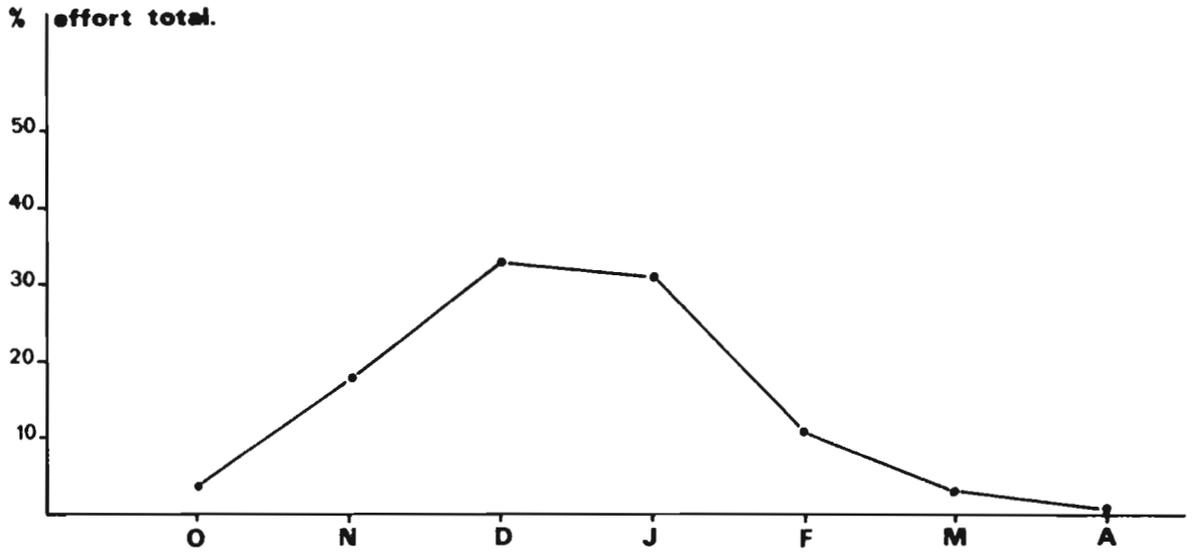
La figure 8 montre que les rendements ont été maximums en octobre-novembre où les c.p.u.e. ont été de 1.432 kg/jour et 1.707 kg/jour (tableau 8). Ils sont ensuite stationnaires pendant les trois mois suivants puis diminuent. Si l'on compare avec les variations de l'effort, on voit que celui-ci n'est pas maximum pendant la période des meilleures prises, mais en décembre-janvier. Les variations des rendements pour les patudos et les yellowfins (figure 8) suggèrent que l'effort augmente lorsque la c.p.u.e. du big-eye augmente. Il pourrait donc y avoir une recherche prioritaire du patudo, plus intéressant commercialement pour les pêcheurs japonais. Cependant, au mois de février, l'effort chute, bien que le rendement du patudo augmente et que celui de la prise totale soit stable par rapport au mois précédent. Parmi les raisons possibles, il peut s'agir de mauvaises conditions météorologiques ou d'une plus grande abondance de poissons en dehors de la zone étudiée.

#### 2.4. Prises de yellowfin

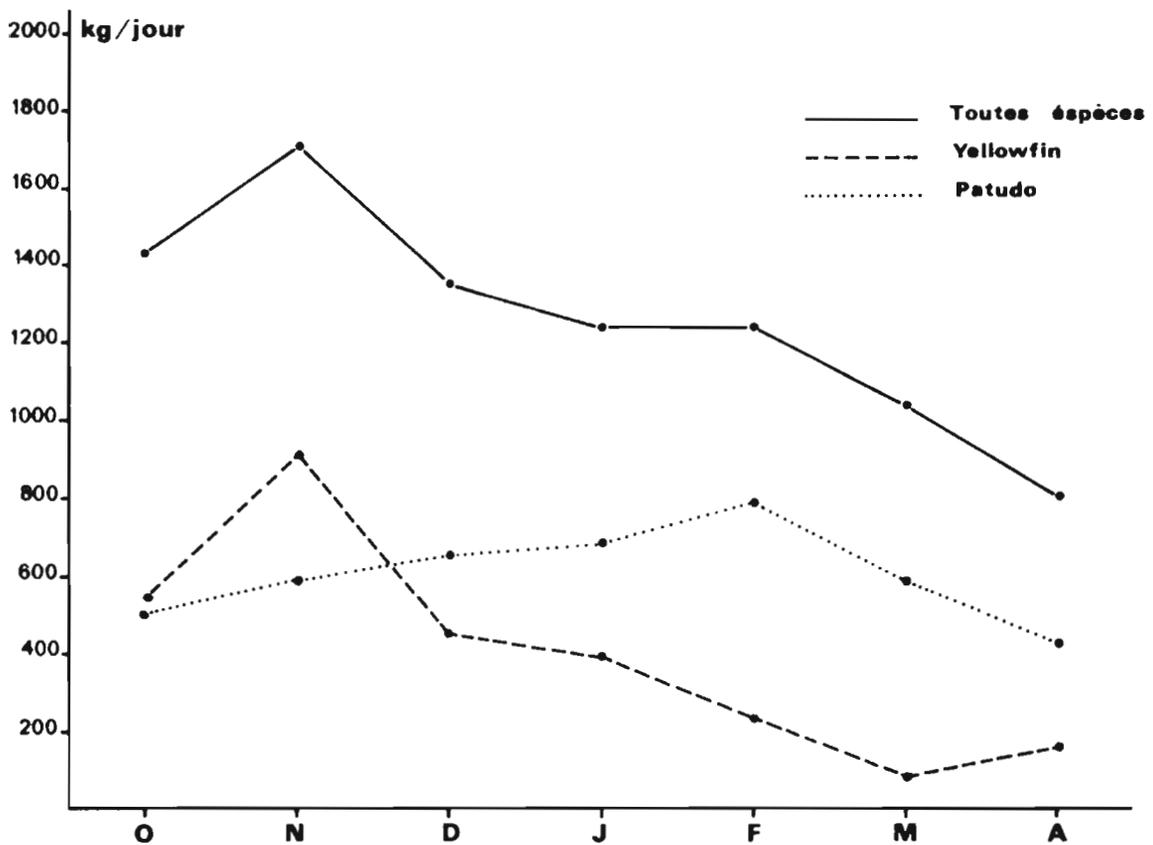
Les captures de yellowfin ont été de 1.170 tonnes, dont 1.100 tonnes du secteur des Marquises, soit 36% des prises.

Les rendements de yellowfin ont été maximums en novembre (909 kg/jour). Ils diminuent assez fortement à partir du mois de décembre et sont minimums en mars (87 kg/jour) (figure 8). Sur l'ensemble de la période, la c.p.u.e. de yellowfin s'établit à 481 kg/jour.

La zone de pêche située autour des Marquises a été subdivisée en quatre secteurs (figure 6). Les rendements des différentes espèces dans chaque secteur sont donnés dans le tableau 9.



**Fig. 7: VARIATIONS DE L'EFFORT DE PÊCHE DES PALANGRIERS JAPONAIS, D'OCTOBRE 1979 A AVRIL 1980.**



**Fig. 8: PRISES PAR UNITÉ D'EFFORT DES PALANGRIERS JAPONAIS D'OCTOBRE 1979 A AVRIL 1980**

Tableau 9 : c.p.u.e. (kg/jour) des palangriers japonais pour les principales espèces de thonidés dans chaque secteur de la zone de pêche des îles Marquises.

	Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3	Secteur 4
Yellowfin	522	405	529	514
Patudo	768	729	615	639
Albacore	18	15	58	95
Divers	182	132	182	170
TOTAL	1.490	1.281	1.384	1.418

Pour le yellowfin, les rendements sont équivalents dans les secteurs 1, 3 et 4 et sont 20% plus faibles dans le secteur 2.

#### 2.5. Prises de patudo

Le patudo est la principale espèce dans les captures, 1.593 tonnes ayant été capturées, soit 48%. 1.502 tonnes proviennent de la zone des Marquises.

La c.p.u.e. du patudo s'élève à 654 kg/jour pour l'ensemble de la période (tableau 8). Les variations des rendements sont régulières et assez limitées. Ils augmentent de 502 kg/jour en octobre à 789 kg/jour en février, puis redescendent à 426 kg/jour en avril.

Les secteurs 1 et 2, situés au nord des Marquises, fournissent les meilleurs rendements (tableau 9).

#### 2.6. Prises d'albacore

L'albacore est moins recherché par les pêcheurs japonais que par ceux des autres pays asiatiques. Le tonnage capturé ne représente que 4% de la prise, soit 126 tonnes dont 119 tonnes en provenance des Marquises.

Les c.p.u.e. sont évidemment beaucoup plus faibles. Elles sont de 52 kg/jour en moyenne. Le maximum de 141 kg est situé en octobre. Le minimum, 23 et 29 kg/jour, est situé en janvier-février (tableau 8).

Les deux secteurs 3 et 4, situés au sud des Marquises, donnent les meilleurs rendements en albacore (tableau 9).

### 2.7. Prises diverses

Elles représentent 12% des prises totales, c'est-à-dire 408 tonnes dont 370 tonnes dans la zone des Marquises.

Les captures de cette catégorie sont assez régulières, les rendements ne varient pas beaucoup et ne montrent aucune tendance dans les variations (tableau 8). La c.p.u.e. moyenne s'établit à 167 kg/jour. Elle est plus faible dans le secteur 2 que dans les trois autres (tableau 9).

### 3 - CONCLUSION

Malgré des potentialités qui sont estimées être assez importantes, l'exploitation des thonidés dans la zone économique de Polynésie Française est encore limitée.

Les thonidés de surface ne sont exploités que par la petite pêche artisanale des bonitiers. Les prises totales de cette pêche ne sont pas connues, mais elles peuvent être estimées entre 1.300 et 1.500 tonnes pour l'année 1979, la pêche basée à Papeete (Tahiti) débarquant pour sa part 805 tonnes. La bonite (Katsuwonus pelamis) constitue environ 70% des apports, soit un tonnage de l'ordre de 900 à 1.000 tonnes.

L'exploitation des thonidés de profondeur a été limitée en 1979 par la mise en vigueur des licences de pêche. Seuls les palangriers japonais ont travaillé dans la zone économique, d'octobre 1979 à avril 1980. Pendant cette période, 3.305 tonnes ont été capturées, dont 1.170 tonnes de yellowfin, 1.593 tonnes de patudo, 126 tonnes d'albacore et 408 tonnes d'espèces diverses.

BIBLIOGRAPHIE

---

- BOUR (W.) et GALENON (P.), 1979.- Le développement de la pêche thonière dans le Pacifique ouest.  
Commission du Pacifique Sud - Doc. occasionnel n°12, 35 p.
- CHABANNE (J.) et JAMES (P.), 1980.- La pêche des navires palangriers japonais dans la zone économique de Polynésie Française.  
Centre ORSTOM de Papeete - Notes et Documents d'Océanographie, n°80/21, 30 p.
- CHABANNE (J.) et MARCILLE (J.), 1980.- La pêche bonitière en Polynésie Française en 1979.  
Centre ORSTOM de Papeete - Notes et Documents d'Océanographie, n°80/13, 54 p.
- JOSSE (E.), 1979.- Etude de la bonite Katsuwonus pelamis (Linné, 1758) à Tahiti.  
Thèse de 3ème cycle - Université de Bretagne Occidentale - Brest, 114 p.
- MARCILLE (J.), ASINE (A.), MAREC (L.) et MARITERANGI (P.), 1979.- La pêche bonitière à Tahiti.  
Document ORSTOM - Papeete, 38 p.
-